



Madame la présidente,

Monsieur le directeur,

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Nous voudrions tout d'abord exprimer notre solidarité aux communautés scolaires qui subissent la crise sanitaire mondiale et dont les établissements sont fermés, pour certains depuis bientôt un mois et demi, parfois sans aucune visibilité sur la réouverture et avec de nouvelles fermetures annoncées jour après jour. Même si les équipes de direction et les équipes enseignantes sont totalement mobilisées pour assurer une continuité pédagogique – et il faut les en remercier – cela reste compliqué pour les familles qui doivent garder leurs enfants à la maison et les encadrer dans leurs apprentissages sans parler des difficultés financières que certains rencontrent. Des mesures d'aide ponctuelle aux familles et une révision de l'enveloppe et des critères de l'aide à la scolarité dans les zones les plus affectées doivent être envisagées : nous en avons d'ailleurs déjà fait la demande et nous réjouissons des avancées en la matière. Il faudra également aider les organismes gestionnaires les plus fragiles qui auront été impactés par cette crise sans quoi la pérennité de certains établissements pourrait être remise en cause.

Nous tenons à remercier toutes les équipes des services centraux de l'agence et en particulier la direction, la cellule de prévention et de crise et le service pédagogique pour leur disponibilité et la qualité des échanges en ces moments particulièrement difficiles.

Concernant les groupes de travail à l'AEFE, et notamment ceux sur la gouvernance et sur le financement du réseau, nous nous réjouissons de leur tenue dans les prochains jours. C'était une demande forte de notre fédération et nous espérons que ce sera l'occasion d'un véritable dialogue constructif et aboutissant à des résultats concrets :

- ⇒ Nous refuserons une réforme de gouvernance qui ne donne pas de réels pouvoirs aux parents dans les instances de concertation, tant dans les établissements qu'au niveau central. A cet effet, le comité d'audit ne peut en aucun cas être considéré comme l'instance qui donnera aux parents le même niveau d'information que les représentants des personnels comme s'y est engagé le Secrétaire d'état. Nous réitérons ici notre souhait d'avoir une instance centrale qui soit un lieu d'échange et de débats sur le même modèle que l'instance qui sera mise en place dans les EGD ;
- ⇒ Nous refuserons également une réforme du financement de l'agence dans laquelle les contributions financières des parents seraient la seule variable d'ajustement pour équilibrer les comptes.

Nous mettrons tout en œuvre pour que la réforme de l'AEFE se traduise :

- ⇒ Par une gouvernance où les familles sont véritablement associées ;
- ⇒ Par des mesures d'économies structurelles (et non pas éphémères comme des coupures de postes inconsidérées) ;
- ⇒ Par des améliorations substantielles en termes d'équité entre les établissements tout en maintenant une logique de solidarité dans le réseau.

Concernant l'ANEFE, lors du dernier conseil d'administration, nous avons fait part de notre étonnement qu'aucun nouveau dispositif de garantie n'ait encore vu le jour et signalé que les *scenarii* proposés étaient totalement irréalistes. Quasiment quatre mois après, nous ne pouvons que déplorer en être toujours aux palabres interministérielles portant, je cite, « sur le niveau de quotité de la garantie prise en charge par l'Etat et sur la tarification à appliquer selon le risque ». Dans le meilleur des cas, nous arriverons à un dispositif qui répondra certes à des règles prudentielles mais aucunement aux besoins des établissements.

Concernant les hausses d'écolages dans les EGD, nous le disons à chaque conseil d'administration et le répétons : les familles ont besoin de visibilité et d'assurance qu'elles ont eu raison de faire le choix de l'enseignement français à l'étranger. Scolariser un enfant dans le réseau est un engagement sur 15 ans. Le contrat éducatif que l'AEFE passe avec elles doit les assurer, qu'à moyens financiers constants, elles pourront y arriver. Il faut que des règles précises sur les augmentations d'écolages soient mises en place par l'agence dans les établissements qu'elle gère. Le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne a récemment déclaré

« Nous allons veiller à faire passer le message à l'AEFE qu'il y a un taux mondial d'inflation de 3,5% et qu'il ne faut pas aller – nous pensons – au-delà de ce type de revalorisation parce que très clairement ça pèse ensuite sur les familles qui font déjà de gros efforts pour scolariser leurs enfants ». Une règle d'or devrait être d'adopter un taux d'augmentation des écolages égal au taux national d'inflation auquel s'ajouterait un pourcentage fondé et fixé sur 3-5 ans pour la maintenance préventive et les investissements futurs. Nous sommes d'ailleurs toujours dans l'attente de la liste des EGD dont les augmentations pour 2020 seront supérieures à l'inflation et les raisons invoquées.

Concernant le compte financier, il faut se réjouir d'un solde budgétaire bénéficiaire, en revanche il faut rappeler que c'est notamment dû à certains investissements de structure qui n'ont pas été réalisés. Ce n'est pas avec un appareil de production vieillissant qu'on restera attractif et encore moins qu'on développera le réseau sauf à bien sûr vouloir se reposer exclusivement sur de nouveaux établissements partenaires. Ce solde bénéficiaire est également dû à une sous-utilisation de l'aide à la scolarité : c'est quelque chose qui n'est pas normal et une solution doit absolument être trouvée dans le cadre du prochain groupe de travail.

Finalement, permettez-moi de vous faire part de mon indignation du vote contre la participation en visioconférence de la députée Samantha Cazebonne. La personne qui a voté contre aurait peut-être préféré que la députée ne respecte pas les consignes données par le président de l'Assemblée nationale et prenne le risque de venir nous contaminer ? C'est un piètre exemple qui est donné aujourd'hui et une contradiction totale avec les valeurs censées être véhiculées par l'école française.

Je vous remercie de votre attention.

François Normant

Président de la FAPEE